

Programme de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Synthèse de la consultation publique

1 Objet de la consultation publique

Suite à l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et son décret d'application en date du 24 avril 2017, l'article 123-19 du code de l'environnement a été modifié.

Ce dernier prévoit que pour les plans, programmes et projets susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, une consultation électronique du public soit mise en place.

Conformément aux articles L122-4 et R122-17 du code de l'environnement, le PLPDMA est soumis à évaluation environnementale et donc à consultation du public.

2 Objectif

Le principal objectif de la consultation publique est de recueillir les observations et les propositions des citoyens et des organismes du territoire sur les différentes composantes du projet de programme de prévention des déchets afin d'enrichir et bonifier ce dernier.

La stratégie de Grand Lieu Communauté se décompose en 4 orientations :

- Axe stratégique 1 : Réduire, trier, et valoriser les déchets organiques (4 actions)
- Axe stratégique 2 : Eco-exemplarité, éco-manifestation, et éco-gestes (3 actions)
- Axe stratégique 3 : Réduire les déchets des entreprises et du BTP (2 actions)
- Axe stratégique 4 : Promotion de la réparation et du réemploi (2 actions)

3 Déroulement de la consultation publique

3.1 Calendrier

Après la phase de diagnostic du programme de prévention des déchets qui s'est déroulée sur 2019 et 2020, le PLPDMA a été adopté en 1^{ère} lecture lors du Conseil communautaire du 8 décembre 2020.

Le PLPDMA a été soumis ensuite à une consultation électronique du public. Cette consultation a eu lieu du 29 janvier au 14 mars 2021, soit 6 semaines.



PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS : DONNEZ VOTRE AVIS !

Du 29 janvier au 14 mars 2021, Grand Lieu Communauté lance une large consultation publique dans le cadre de l'élaboration de son futur Programme de Prévention des Déchets.

3.2 Consultation du dossier

Les documents du PLPDMA pour consultation du public ont été mis en ligne sur le site internet de Grand Lieu Communauté. Ces documents ont également été mis à disposition du public au siège communautaire de la collectivité.

	En ligne	Sur place
Consultation	<p>Sur le <u>site internet</u> de Grand Lieu Communauté :</p> <p><u>Documents</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• Règlement de la consultation• Diagnostic du programme de prévention• Synthèse du diagnostic• Plan d'actions (axes stratégiques et actions)	<p>Mise à disposition du public au siège communautaire, <u>en version papiers</u> :</p> <p><u>Documents</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• Règlement de la consultation• Diagnostic du programme de prévention• Synthèse du diagnostic• Plan d'actions (axes stratégiques et actions)

3.3 Dépôt des contributions

	En ligne	Sur place
Dépôt / réception des contributions	Sur le site de Grand Lieu Communauté, via un questionnaire.	Par écrit, par voie postale, adressé à l'adresse du siège communautaire.
	Par e-mail, via une adresse dédiée : consultationpublique@cc-grandlieu.fr	

Le dépôt et la réception des contributions ont été réalisés en ligne, via le questionnaire mis à disposition.

3.4 Outils de communication pour informer le public

Différents supports de communication ont été utilisés pour diffuser et informer sur la consultation publique du PLPDMA.

Outils	Description
Sites internet	Grand Lieu Communauté : page dédiée sur la consultation publique Communes : certaines ont diffusé l'avis à la consultation du public
Facebook	Publications : Le 29 janvier 2021 Le 22 février 2021
Affiche réglementaire	Une affiche a été élaborée et affichée au siège communautaire dès le 29 janvier 2021 pour lancer l'avis à la consultation du public
Articles de presse	Presse Océan : le 3 février 2021
Edition	Grand Lieu à vivre : numéro de Mars 2021

4 Participation et sujets traités

4.1 Participation du public

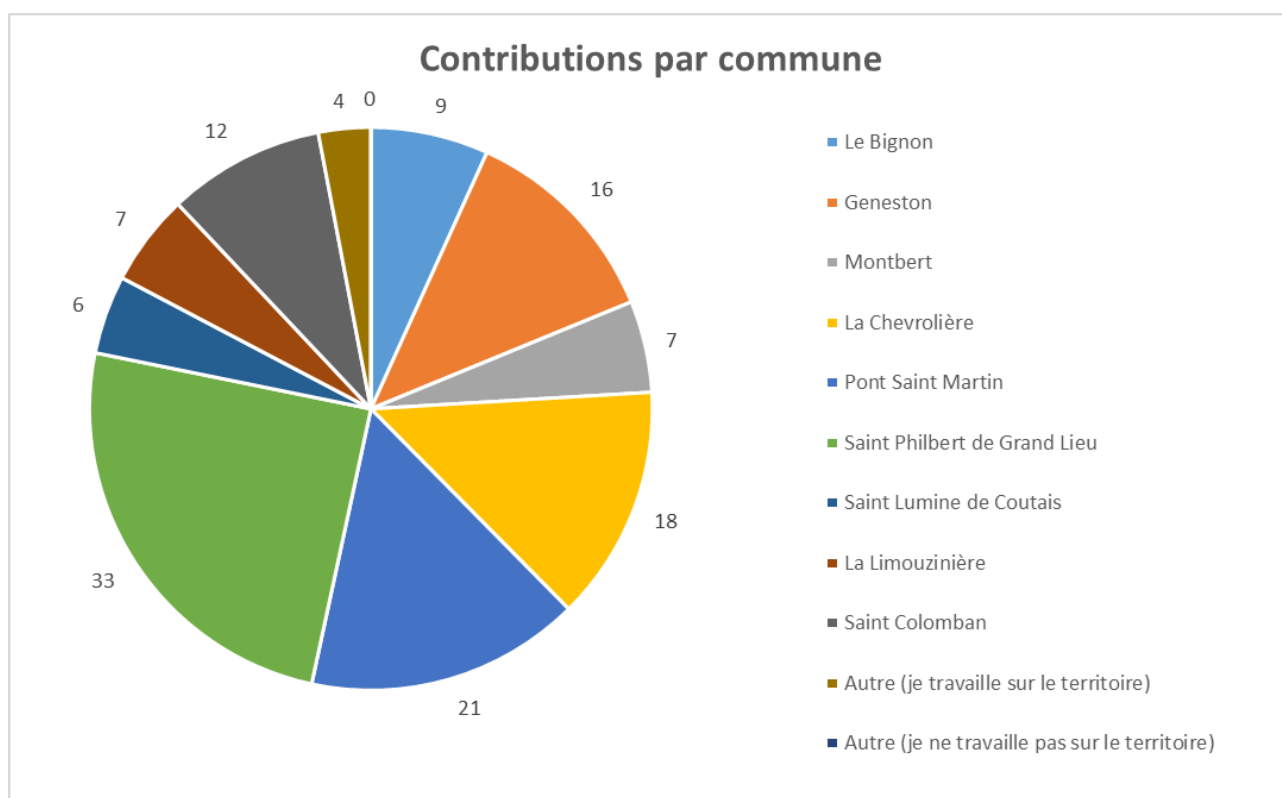
Une forte mobilisation a été enregistrée dans le cadre de la consultation publique :

- 133 contributions via le questionnaire en ligne ;
- 1 contribution par mail.

	Description
En ligne	133
Par mail	1
Par courrier	0

La réception des contributions a été arrêtée au 14 mars 2021, jour de clôture de la consultation publique.

Les contributions ont été enregistrées en provenance des 9 communes de Grand Lieu Communauté.



4.2 Sujets traités par les contributions

Le questionnaire proposé aux participants leur a permis d'exprimer leur accord ou désaccord avec la stratégie du PLPDMA, au travers des quatre orientations définies et aux actions proposées.

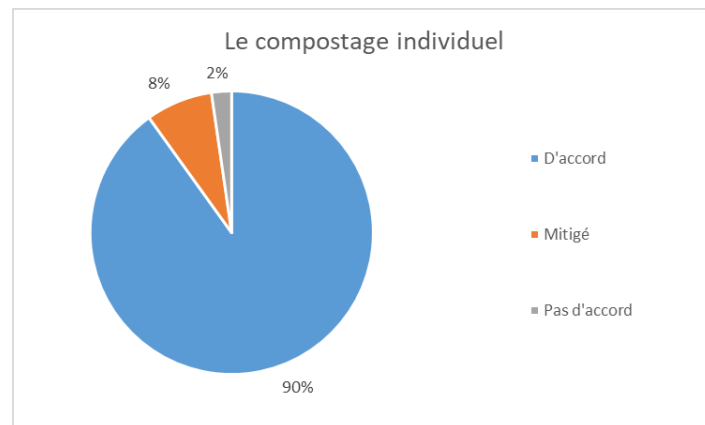
La synthèse des contributions est présentée ci-après par axe stratégique et pour chaque action.

5 Synthèse des contributions

5.1 Axe stratégique 1 : Réduire, trier, et valoriser les déchets organiques (4 actions)

→ Action 1 : le compostage individuel

131 personnes ont répondu concernant le compostage individuel. 90% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

39 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Problématique de posséder un composteur individuel (absence de jardin ou trop petit, habitat collectif)
- Problématique des nuisibles
- Demande de participation à l'achat du composteur, voire gratuité
- Souhait de composteur en bois
- Demande de ne pas limiter le nombre de composteur par foyer
- Favorable à des formations au compostage
- Intérêt de composter, mais pas d'utilité pour le produit
- Attente sur une communication plus forte et sur un mode de distribution des composteurs pour les actifs (le samedi par exemple)
- Favorable à une « remise » sur la redevance déchet (si installation d'un composteur)

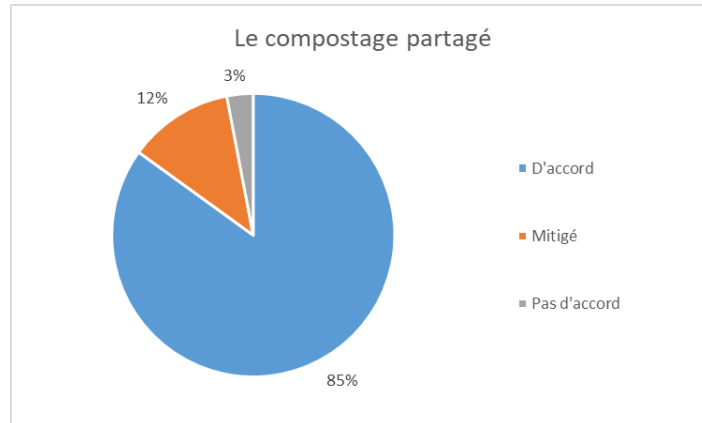
Éléments de réponse

De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre du compostage individuel sont :

- Communiquer plus largement
- Informer et sensibiliser à la bonne pratique du procédé de compostage
- Réfléchir à doter les foyers demandeurs de plus d'un composteur (en privilégiant en priorité les foyers non dotés)
- Mise en œuvre du compostage partagé (axe stratégique 1 – action 2) pour pallier à l'impossibilité du compostage individuel
- Mettre en place une synergie pour l'utilisation du compost

→ Action 2 : le compostage partagé

133 personnes ont répondu concernant le compostage partagé. 85% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

21 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Intérêt pour le compostage partagé notamment si impossibilité de posséder un composteur individuel
- Demande de formations au compostage et l'implication de « maîtres composteur »
- Demande de vigilance sur le suivi à long terme (désintéressement, désengagement)
- Problématique des nuisibles et des odeurs éventuelles
- Interrogation sur l'utilisation du compost des composteurs partagés

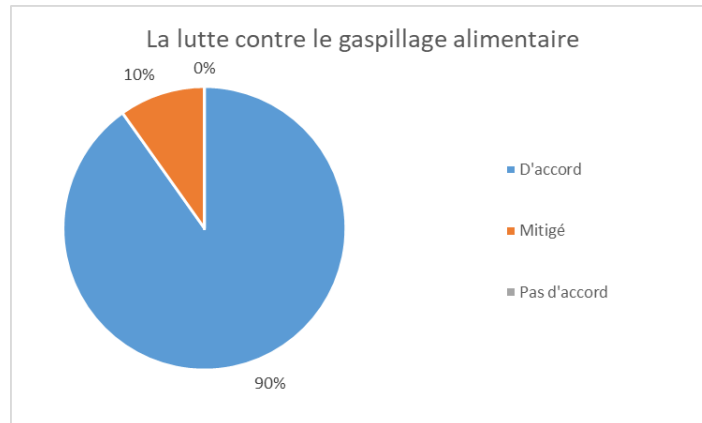
Éléments de réponse

De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre du compostage partagé sont :

- Développer et mettre en œuvre le compostage partagé (pour pallier au compostage individuel impossible)
- Former les usagers et notamment des « maîtres composteur » pour assurer la pérennité du compostage
- Assurer un suivi régulier et sur le long terme
- Mettre en place une synergie pour l'utilisation du compost

→ Action 3 : la lutte contre le gaspillage alimentaire

132 personnes ont répondu concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire. 90% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

30 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Partage des retours d'expériences (utilisation des restes de repas, travailler à une liste de courses, faire ses menus à la semaine)
- Faire participer les acteurs du territoire (associations locales, organismes publics, associations des parents d'élèves)
- Utilisation et promotion de produits locaux (et bio)
- Evolutions du service des cantines scolaires (qualité des menus, valoriser par dons les restes, supprimer les emballages, cuisiner sur place avec un chef cuisinier, développer un jardin scolaire avec installation d'un composteur)

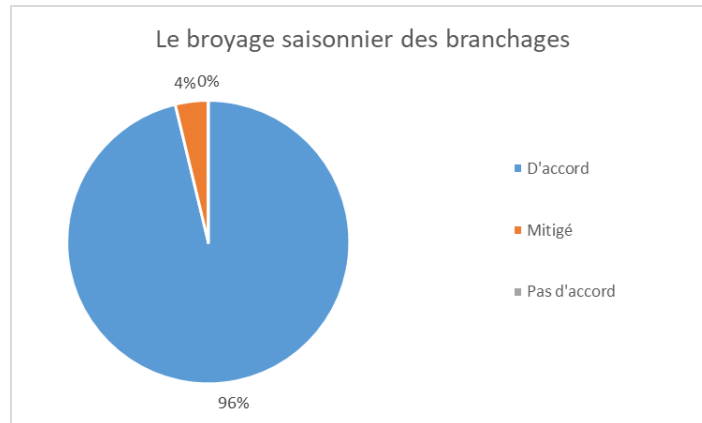
Eléments de réponse

De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire sont :

- Communiquer plus largement sur les retours et partages d'expériences
- Privilégier des produits locaux (et bio)
- Travailler conjointement entre Services Transition et Services gestion des déchets de Grand Lieu Communauté (lien entre PCAET et PLPDMA)

→ Action 4 : le broyage saisonnier des branchages

133 personnes ont répondu concernant le broyage saisonnier des branchages. 96% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

25 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Manque de communication sur l'évènement
- Interrogation sur l'utilisation du broyat
- Organisé l'évènement sur chaque commune
- Proposé l'évènement tout au long de l'année

Éléments de réponse

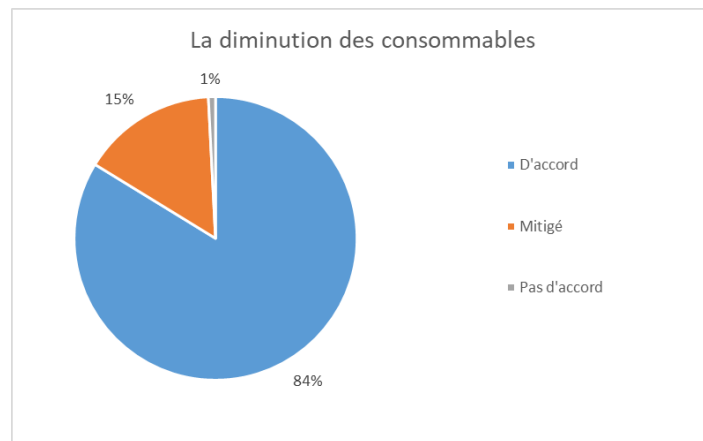
De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre du broyage saisonnier des branchages sont :

- Communiquer davantage sur l'évènement
- Former et sensibiliser à l'utilisation du broyat
- Etudier la faisabilité technico-économique du broyage au plus près des usagers et de manière régulière et continue (en déchèterie ou sur chaque commune ; 1 à 2 fois par an ou tout au long de l'année)

5.2 Axe stratégique 2 : Eco-exemplarité, éco-manifestation, et éco-gestes (3 actions)

→ Action 1 : la diminution des consommables

123 personnes ont répondu concernant la diminution des consommables. 84% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

22 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Problématique environnementale de la dématérialisation (le stockage des données est énergivore)
- Problématique technique de la dématérialisation (qualité des documents en ligne, accessibilité à tous les publics)
- Favorable au réemploi (les papiers comme carnet de brouillons) ; favorable aux produits durables (gobelets réutilisables lors d'évènements)
- Demande d'exemplarité à l'échelle du territoire (tous concernés)

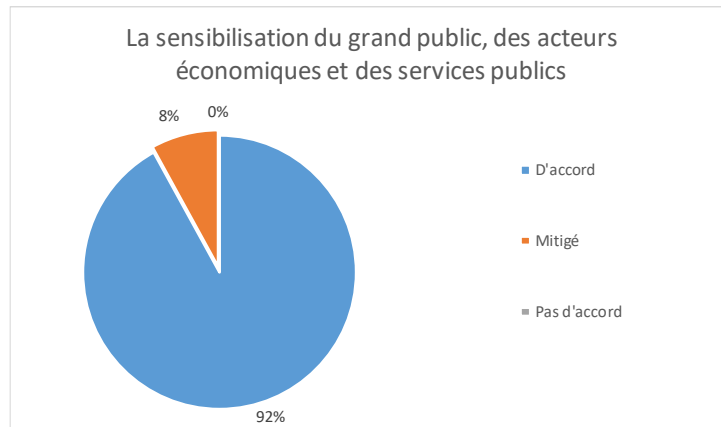
Éléments de réponse

De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre de la diminution des consommables sont :

- Communiquer, former et accompagner à la dématérialisation
- Favoriser le réemploi et les produits durables
- Afficher et engager l'exemplarité de tous les acteurs du territoire (élus, agents, usagers)

→ Action 2 : la sensibilisation du grand public, des acteurs économiques et des services publics

125 personnes ont répondu concernant la sensibilisation du public, des acteurs économiques et des services publics. 92% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

18 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Demande de travailler avec les acteurs locaux
- Souhait de sensibiliser au maximum (animations, visites, tout public) pour encourager et motiver sans culpabiliser
- Favorable à l'exemplarité à l'échelle du territoire (tous concernés)

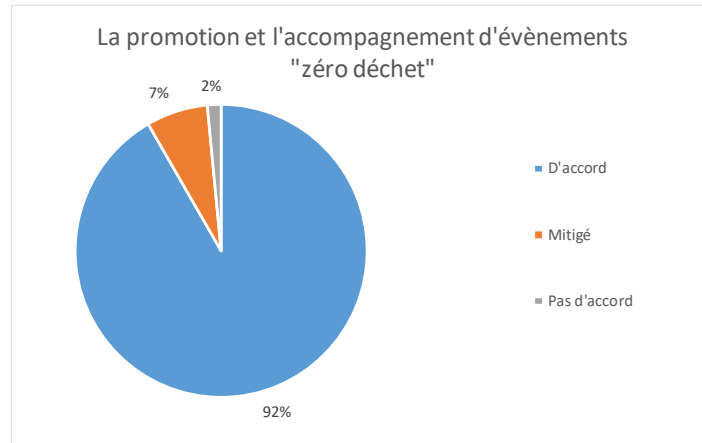
Éléments de réponse

De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre de la sensibilisation du grand public, des acteurs économiques et des services publics sont :

- Favoriser la collaboration avec les acteurs locaux
- Sensibiliser tous les publics
- Adapter la sensibilisation à l'auditoire
- Afficher et engager l'exemplarité de tous les acteurs du territoire (élus, agents, usagers, entreprises, artisans, commerçants, industriels)

→ Action 3 : la promotion et l'accompagnement d'évènements « zéro déchet »

132 personnes ont répondu concernant la promotion et l'accompagnement d'évènements « zéro déchet ». 92% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

19 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Demande de travailler avec les acteurs locaux
- Souhait de sensibiliser et d'inciter lors d'évènements les organisateurs et les participants
- Favorable aux notions de réemploi, vrac et achat zéro déchet
- En accord avec l'action mais dans l'attente de voir réellement la mise en œuvre

Éléments de réponse

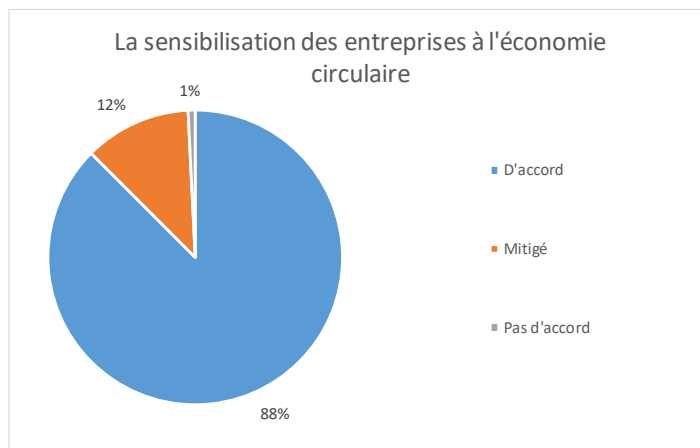
De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre de la promotion et l'accompagnement d'évènements « zéro déchet » sont :

- Synergie à mettre en œuvre avec associations existantes et déjà engagées
- Sensibiliser lors des évènements festifs et culturels
- Engager la démarche du réemploi et du vrac
- Assurer le suivi et la mise en place sur le long terme (animer et suivre)

5.3 Axe stratégique 3 : Réduire les déchets des entreprises et du BTP (2 actions)

→ Action 1 : la sensibilisation des entreprises à l'économie circulaire

128 personnes ont répondu concernant la sensibilisation des entreprises à l'économie circulaire. 88% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

13 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Volonté exprimée de valoriser et partager les bonnes pratiques
- Propose de travailler et de se rapprocher d'une recyclerie / ressourcerie
- Sollicite l'accompagnement des entreprises dans la gestion de leurs déchets
- Demande de travailler avec les acteurs locaux (associations, coopératives, chambres d'industries, syndicats professionnels)

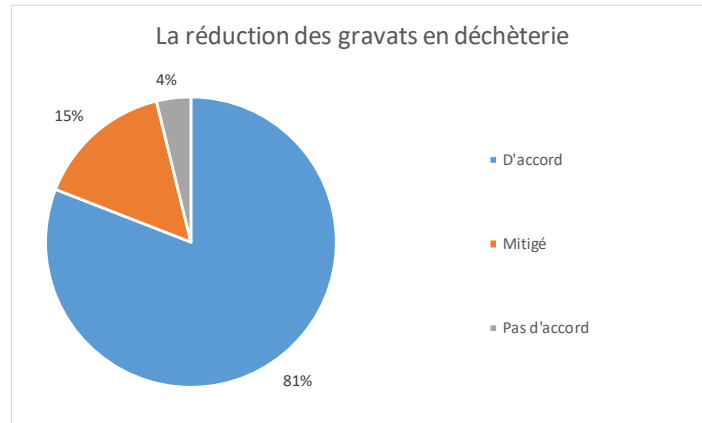
Éléments de réponse

De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre de la sensibilisation des entreprises à l'économie circulaire sont :

- Assurer le partage des bonnes pratiques et des retours d'expériences
- S'engager auprès des entreprises dans la gestion de leurs déchets
- Créer des synergies entre les entreprises et industries du territoire
- Favoriser la collaboration avec les acteurs locaux

→ Action 2 : la réduction des gravats en déchèterie

131 personnes ont répondu concernant la réduction des gravats en déchèterie. 81% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

18 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Favorable aux solutions locales et au réemploi
- Demande de revoir la facturation des déchets des entreprises en déchèterie
- Problématique environnementale (dépôts sauvages, industrie sablière, développement de l'urbanisation)

Éléments de réponse

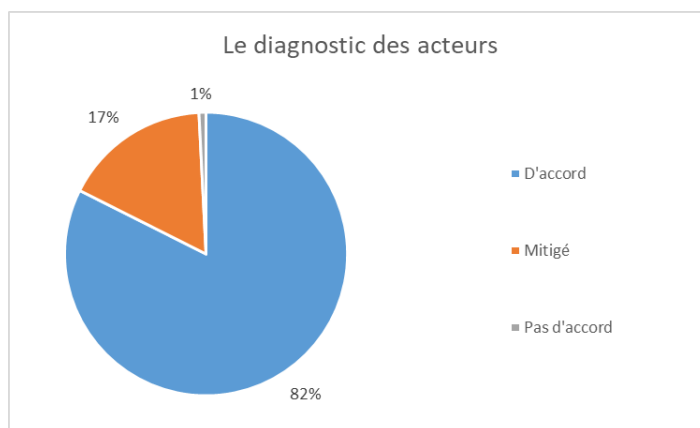
De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre de la réduction des gravats en déchèterie sont :

- Engager la démarche du réemploi (en lien avec la future filière de valorisation des matériaux)
- Favoriser des solutions locales
- Etudier une modification de la gestion des déchets des entreprises (services proposés et fiscalité)
- Analyser les solutions de valorisation de manière technico-économico-environnementale

5.4 Axe stratégique 4 : Promotion de la réparation et du réemploi (2 actions)

→ Action 1 : le diagnostic des acteurs

125 personnes ont répondu concernant le diagnostic des acteurs. 82% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

29 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Favorable au réemploi, à une recyclerie/ressourcerie, à la collecte d'objets détournés des déchets
- Souhait du développement et de la promotion de la réparation
- Propose la mise en place de formation, d'ateliers d'échanges de savoir
- Mise en avant de l'aspect économique et social de l'action (insertion des personnes éloignées de l'emploi, créer du lien, créer de l'emploi)

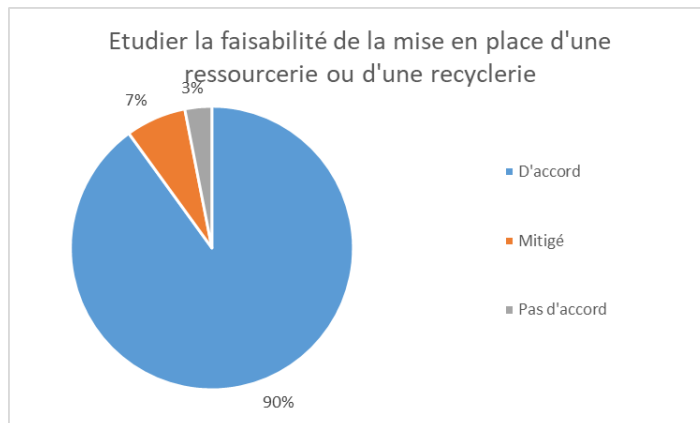
Éléments de réponse

De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre du diagnostic des acteurs de la réparation et du réemploi sont :

- Engager la mise en œuvre d'un registre des acteurs de la réparation du territoire
- Etudier la faisabilité d'ateliers et de formations liés à la réparation
- Evaluer l'impact économique et social de la mise en œuvre de l'action

→ Action 2 : étudier la faisabilité de la mise en place d'une ressourcerie / recyclerie

130 personnes ont répondu concernant l'étude de faisabilité de la mise en place d'une ressourcerie / recyclerie. 90% des répondants sont favorables à cette action.



Bilan des contributions

40 commentaires ont été enregistrés. Les observations et propositions formulées sont les suivantes :

- Souhait de travailler avec les acteurs locaux
- Définition des lieux de dépose pour les objets détournés des déchets
- Favorable à la gratuité des objets proposés au réemploi
- Attire l'attention sur le fait d'animer, faire vivre le lieu de réemploi
- Vigilance sur la qualité des objets déposés, et à la viabilité du projet

Eléments de réponse

De façon synthétique, les leviers retenus dans les contributions pour la mise en œuvre de l'étude de faisabilité de la mise en place d'une ressourcerie / recyclerie sont :

- Réaliser l'étude de faisabilité et viabilité d'une telle structure sur le territoire
- Analyser les synergies potentielles avec les acteurs locaux

6 Sujets divers abordés

Des sujets divers sont évoqués dans les contributions par les répondants. Ils sont hors champ du programme de prévention des déchets ; toutefois ils sont en lien avec la thématique de la gestion des déchets. Ces sujets divers sont les suivants :

- Revoir le fonctionnement de la redevance incitative actuelle :
 - Souhait d'une facturation dès la 1^{ère} levée
 - Favorable à un « bonus économique » sur la redevance incitative si le foyer est doté d'un composteur
- Déchèterie :
 - Mise en place de la collecte des coquillages tout au long de l'année
 - Souhait que les horaires d'ouvertures des déchèteries soient plus conséquents
 - Souhait d'une collecte de pneus
- Travailler sur la problématique des dépôts sauvages

7 Attentes et ambition

Dans les contributions des répondants, certaines thématiques reviennent régulièrement :

- Animer, suivre, donner les moyens de faire
- Sensibiliser, expliquer pour encourager et motiver
- En accord avec le programme de prévention : dans l'attente de la concrétisation et la mise en œuvre
- Travailler avec les acteurs locaux

Annexe

Contributions des usagers

Action 1 : le compostage individuel
<i>Pas de jardin (Passay)</i>
<i>Peu de communication a ce sujet lorsqu'on arrive sur la communauté de communes, pour savoir où s'adresser notamment.</i>
<i>Je suis pour le compostage mais dans les faits je n'en ai pas besoin car pas d'arbustes à nourrir et peur que ça amène les rats.</i>
<i>Comment fait on pour avoir un composteur</i>
<i>Gratuit ça serait encore mieux</i>
<i>Le tarif préférentiel permet de s'équiper plus facilement pour faire un pas vers le compostage. En arrivant sur le territoire, on était ravi de pouvoir s'équiper via Grand Lieu. L'équipement ne fait pas tout, il faut aussi connaître les astuces pour un compost réussi.</i>
<i>C'est une excellente idée. Pour notre part, nous avons remplacé le compostage par des poules, tout aussi efficaces. Reste que les habitants n'ayant pas de jardin ne peuvent faire du compostage.</i>
<i>Permettre aux producteurs locaux de récupérer notre compost. Nous n'avons pas de potager et notre composte ne nous servira donc quasiment pas.</i>
<i>Prévoir des composteur collectif pour les appartement et centre ville</i>
<i>Le compostage attire des nuisibles difficiles à contrôler comme les rats</i>
<i>La communication n'est pas assez présente. Vous pourriez mettre des journées où le public pourrait venir chercher le composteur. À samedi matin par exemple.</i>
<i>Nous avons un compost depuis plusieurs années, et réduisons ainsi considérablement le volume de nos poubelles, et enrichissons notre jardin avec ce compost.</i>
<i>Complicé un composte dans un appartement</i>
<i>J'ai 2 composteurs a la maison</i>
<i>Oui pour le compostage cependant les prix que vous proposez sont équivalents aux tarifs dans le commerce et ne sont donc pas « préférentiels »</i>
<i>Oui mais avec une forte participation de la CCGL pour l'achat.</i>
<i>Il faudrait organiser des formations collectives. Des compositeurs collectifs pour les habitants du centre... et utilisables par tous. Lettre en valeur les compositeurs</i>
<i>Nous devrions avoir plus de communication à ce sujet. J'ai moi-même un compost et je l'ai acheté dans un magasin de bricolage lambda</i>
<i>les composteurs pourraient être gratuit</i>
<i>En Vendée : 1er composteur offert les suivants sont payants => déploiement massif ayant entraîné une plus forte baisse des OM que la CCGL</i>
<i>formation au compostage ou mode d'emploi car sinon, échec du compostage</i>
<i>La collectivité ne peut plus autoriser le mélange entre les déchets verts et les autres déchets. Il faut permettre à chacun d'installer un composteur à l'extérieur lorsque cela est possible ou un lombricomposteur en intérieur. Il faut proposer si cela est nécessaire la collecte des déchets verts à domicile. Il faut fixer le cap et engager le dialogue avec les habitants afin de mettre en place avec eux les solutions qui permettront de redonner à la terre l'ensemble des déchets verts au plus près des lieux de consommation.</i>
<i>Nous avons acheté un composteur en bois il y a deux ans, et il est abimés => prévoir des composteurs mieux résistants</i>
<i>C'est une très bonne idée mais pourUoi ne pas vendre aussi des lonbricomposts pour ceux qui n'ont pas un grand jardin ? Nous en avons un sur notre terrasse quand nous étions en appartement et nous n'avons jamais eu de problème avec.</i>
<i>Un mode minéral plus important que végétal sur la conception des jardins de maisons (propriétaires) compost non réutilisé (phénomène de mode).</i>
<i>Les logements locatifs ne sont généralement que peu entretenus (compost non effectué et non réutilisé) Ceci est une remarque concernant principalement les divers lotissements de la commune.</i>
<i>Pas besoin de compost à la maison</i>
<i>Cela devrait être incité comme les poubelles classiques, chaque nouvelle habitation devrait s'en équiper en même temps que la grise et jaune obligatoirement et pour les autres baisser la taxe poubelle de quelques euros pour ceux qui en aurait acheter un à la mairie. Une fois que plus de la moitié de la population en aurait acheter on stop l'incitation et remet le même prix pour tous</i>
<i>Il faudrait peut être que les constructeurs sensibilisent aussi les nouveaux propriétaires à l'envisager dès la construction ou que cela fasse partie des obligations dans un projet de maison tout comme l'assainissement!</i>
<i>Ne pas limiter le nombre de composteurs et proposer des poulaillers à prix préférentiel pour développer la transformation des déchets en alimentation (oeufs, volaille...).</i>
<i>composteur en bois écoresponsable</i>
<i>J'ai moi même un composteur individuel et c'est très pratique</i>
<i>Aucune information concernant ces composteurs ne nous a été donnée lors de notre installation dans la communauté, nous ignorions donc cette possibilité de réduction</i>
<i>C'est une très bonne action avec une préférence pour les bacs en bois qui sont meilleurs pour le compostage</i>
<i>si possible en bois</i>
<i>Je pense que proposer un composteur gratuitement comme le fait Rennes-Métropole inciterait d'avantage d usagers à "sauter le pas"...</i>
<i>Dans les collectifs sans balcon, il est difficile d'avoir un composteur personnel.</i>
<i>La vente n'est pas suffisante, il faut des démonstrations avec des maitres composteurs ou avec des citoyens maîtrisant le compostage (à valider) et volontaires pour animer une démonstration de compostage</i>
<i>Les déchets de tonte posent problème car peu valorisables via le compostage</i>
<i>Domage de ne pas l'avoir su j'ai acheté le mien</i>

Action 2 : le compostage partagé

meilleure solution pour les habitations sans jardins

Très bonne idée. Prête à faire un nouveau tri de mes déchets pour les déposer dans un composteur collectif

Dans ce cas d'un compostage partagé, le composteur est alors placé sur un espace public. S'il y a enthousiasme au départ pour un tel projet, je crains que la responsabilité des usagers ne s'amenuise dans la durée. Les quelques personnes "moteurs" se laisseront s'il y a un désintéressement de l'ensemble des usagers.

Mon interrogation : S'il n'y a plus de suivi sérieux, la collectivité (Grand Lieu ou Communes) devra prendre en charge les désagréments d'un compostage non suivi (vidages, odeurs, rats, ou autres.....).

A-t-on envisagé cette éventualité ?

A-t-on observé des expériences déjà en place ?

Très bonne initiative afin d'inciter les citoyens à faire du compostage

Très bonne idée pour les personnes qui ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas avoir un compost chez eux, car trop encombrant ou difficile en appartement.

Il faudrait en mettre sur des espaces publics, et réutilisable pour le service espace vert de la Commune.

Les odeurs ont été si atroces

Très bonne idée pour sensibiliser les jeunes et les moins jeunes.

Donner la possibilité de composter à tout le monde. Très bien

Coût efficacité / nuisance / gestion au quotidien ?

Utile en cas d'habitat en immeubles

À privilégier pour le bourg Geneston, plus facile que le composteur individuel.

Superbe idée même si elle peut être difficile à mettre en place.

Excellente idée

Ce serait top sur geneston car ceux qui auraient besoin viendraient chercher et les autres réduiraient leurs déchets

Les règles de tri ne seront pas respectées

Oui car personnellement c'est l'entretien et le fait de bien mélanger etc qui me fait douter pour en avoir un personnel mais je suis propriétaire à la fin de l'année j'en prendrai un pour cette nouvelle maison

L'idée est bonne mais est-ce réalisable ?

Très intéressant pour tous. pourquoi ne pas développer ce concept dans les lieux-dits avec une bonne communication avec les habitants.

très bonne idée

Très bonne initiative à condition qu'un " maître composteur", formé et responsabilisé soit le garant du bon fonctionnement.

L'installation dans le cadre d'un projet de citoyens motivés avec un référent maître composteur est importante. Pour éviter les dépôts non conformes, l'accès au composteur doit se faire sur des créneaux fixes qui favorise aussi le lien social.

Action 3 : la lutte contre le gaspillage alimentaire

<p>Le gaspillage à la maison peut aussi être important. Il existe aussi des bonnes pratiques qui permettent de le réduire : faire ses menus, faire une liste de courses (se limiter à ce qu'on a besoin)... A-t-on des informations sur ce type de gaspillage ?</p>
<p>Reste que les produits locaux ont un coût plus élevé qui ne permettent pas à certains ménages de s'inscrire dans cette démarche.</p>
<p>Le service de restauration de l'école publique Jean Rostand est un très mauvais exemple sur le gaspillage alimentaire avec des menus de très mauvaise qualité que les enfants ne mangent pas et qui finissent à la poubelle sans parler du prix élevé pour cette merde. A quand un cuisinier pour travailler des produits locaux et proposer une alimentation saine et équilibrée à nos enfants ?</p>
<p>Travaillant en cantine scolaire. Beaucoup d'enfants rechignent à goûter et tout pas à la poubelle. Sachant qu'à Pont Saint Martin la cantine n'a pas de composteurs votre enquête me semble pas cohérente. Il faudrait déjà que les mairies montrent l'exemple</p>
<p>Plus de produits locaux dans les marchés de nos communes...</p>
<p>En complément de ceci, il serait intéressant de valoriser les déchets des restaurants scolaires (dons associations ou dons pour nourriture animale)</p>
<p>Local et le plus possible bio ce serait parfait pour les enfants. Nous savons à présent les bénéfices du bio sur la santé.</p>
<p>Apprendre aux enfants la réutilisation des restes par exemple</p>
<p>Supprimer tout emballage jetable des cantines scolaires. Revenir à la réalisation des repas sur place par un cuisinier qui utilisera des produits bio et locaux. Développement d'un jardin scolaire (communal) pour reconnecter les élèves à la nature. Jardin qui produira également pour la cantine.</p>
<p>tout dépend de ce que l'on appelle "local" et "bonnes pratiques"</p>
<p>Chaque commune doit s'engager à mettre en place une véritable cuisine sur place avec un chef cuisinier qui doit avoir la consigne d'utiliser au maximum des produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Un travail en réseau devrait permettre aux chefs cuisiniers d'enrichir progressivement leurs pratiques.</p>
<p>Promotion des produits locaux ??? De quelles provenances (maraîchage industriel...???) Ou autres....???</p>
<p>Manques d'info sur la qualité alimentaire. (En remarque hors sujet, un impact certain sur la qualité des eaux peut être mis en parallèle)</p>
<p>N'oubliez pas de faire participer les associations pour l'environnement ainsi que les parents d'élèves</p>
<p>Il serait également judicieux de mettre en place des frigos ou armoires solidaires dans les communes. Encourager les communes à mettre en place une restauration cuisinée sur place à base de produits locaux</p>
<p>Il faudrait que les cantines scolaires reviennent avec des cuisines et des repas préparés sur place avec des produits locaux et non des barquettes des cuisines centrales.</p>
<p>Dans une commune ils se sont vu offert 1 poulailler avec 2 poules à quelques habitants qui pouvait et voulait bien participer. Offert ou non, avec un tarif préférentiel, je trouve que c'est un bon compromis entre déchets qui vont au compost et aux poules</p>
<p>Comment allez-vous vous débarrasser de la liaison froide dans les cantines. De la viande de catégorie 5 noyée dans la sauce et des desserts qui n'en sont pas.</p>
<p>Des produits locaux d'accord mais pas des tomates et concombres hors sol en plein hiver dans les cantines !</p>
<p>Faire un sondage et vérifier les plats qui plaisent réellement au étudiant et qui sont bon au niveau nutritionnel validé par la nutritionniste</p>
<p>Il manque un commerce de proximité au Bignon avec la vente de produits locaux et bio</p>
<p>Un produit local n'est pas obligatoirement un bon aliment dans l'assiette. Par exemple des cordons bleus industriels fabriqués localement est moins bon qu'une escalope de dinde panée élaborée à l'extérieur de la CC. Je suis d'accord pour prioriser les BONS produits alimentaires locaux afin d'inciter leur développement en baissant par exemple leur TVA lorsque le produit est vertueux.</p>
<p>Consommer local et au maximum bio en respectant la saisonnalité des produits c'est la base. Il est normal et indispensable que les politiques territoriales prennent des engagements en ce sens.</p>
<p>La lutte contre le gaspillage doit aussi se faire de manière plus globale et élargir la réflexion auprès des grands distributeurs (supermarchés...) : don des invendus, politique de valorisation des petits producteurs locaux, réflexion autour des produits issus de l'importation, mise en garde sur la production maraîchère industrielle même locale et sur l'alimentation agro-industrielle.</p>
<p>a quand des magasins de circuit courts</p>
<p>quelle relation faites-vous entre gaspillage alimentaire et produits locaux, en quoi promouvoir produits locaux = moins de gaspillage alimentaire?</p>
<p>Une part importante du gaspillage s'opère au domicile des foyers. Donc des messages de sensibilisations sur des supports d'informations publics tels que les panneaux lumineux seraient nécessaires; d'autre part n'oublions pas les autres restaurations collectives : MFR, crèches, EPAHD, FJT Etc</p>
<p>Cela permettra de connaître l'origine de ce qui est consommé et permettra de mieux connaître le territoire et ceux qui y travaillent et améliorerait peut-être les relations entre les membres de la population locale.</p>
<p>A moins d'avoir une cuisine centrale, le choix du prestataire pour la fourniture des repas est déterminant pour la réduction du gaspillage alimentaire. La mise en place d'un composteur est bon outil des sensibilisation au gaspillage alimentaire.</p>
<p>vu le nombre de producteurs locaux, c'est vraiment le moment pour proposer des produits de qualité à nos enfants, il faut agir</p>
<p>Accorder beaucoup plus de place aux produits locaux d'agriculture bio ou raisonnée et promouvoir la cuisine sur place.</p>

Action 4 : le broyage saisonnier des branchages

<i>Très bonne idée, pour le compost ou utiliser en paillage (on le fait autant que possible à la maison !)</i>
<i>Reste que le stockage des végétaux n'est pas possible pour tout le monde et que leur transport jusqu'au lieu de l'opération de broyage demande de posséder parfois des remorques relativement grandes.</i>
<i>Très bonne idée.</i>
<i>Pour le particulier il est difficile de broyer lui-même ses déchets, c'est donc une excellente initiative.</i>
<i>L'ouverture réduction et réutilisation des déchets ne peut faire que du bien à la planète</i>
<i>Super !</i>
<i>Ce serait parfait</i>
<i>le broyat pourrait être continu et toujours à dispo des habitants</i>
<i>Organiser le broyage au sein des communes serait plus simple car il n'est pas toujours facile de déplacer ses déchets verts, puis de ramener le broyat.</i>
<i>Très bonne idée, cela permettrait de pouvoir faire du paillage à moindre coup.</i>
<i>Très intéressée !</i>
<i>Excellente idée</i>
<i>J'ai mis d'accord mais je ne voit pas à quoi ressemblerait ce broyat et comment on l'utiliserai en tant que particulier</i>
<i>J'ai été à la déchetterie lors de la précédente journée broyage malheureusement il n'y avait pas assez de végétaux à broyer</i>
<i>Tous les habitants n'ont pas de moyens d'en profiter (véhicule pas adapté, contenant, pas de disponibilité, manque de communication). CHAQUE COMMUNE devrait proposer ce paillage à des lieux stratégiques avec un accès libre (mais surveillé): atelier municipaux par exemple.</i>
<i>J'ai loupé cette opération l'année dernière mais je ferais en sorte d'y participer cette année si celle ci est renouvelée.</i>
<i>Merci pour cette initiative !</i>
<i>Cela a été fait cette année de manière ponctuelle, nous en avons profité et trouvé ça très bien</i>
<i>Ceux qui n'ont pas de branchages à apporter devraient pouvoir tout de même récupérer du broyat</i>
<i>broyage = non écologique + besoin remorque ce qui retire bcp de bénéficiaire pourrions nous faire profiter de la tonte des espaces verts + entretien lotissement pour toucher un plus grand nombre</i>
<i>mieux communiquer sur la possibilité de récupérer un sac de paillage, c'était vraiment pas clair au niveau de la déchetterie de Geneston</i>
<i>D'accord à condition que la proportion de conifères tels que les thuyas ne soit pas trop importantes afin de ne pas trop acidifier le broyat;</i>
<i>Même si les déchetteries sont très fréquentées, l'organisation d'opérations de broyage sur une place publique est plus visible et permet aux citoyens qui n'ont pas de branches à broyer de venir récupérer un peu de broyat pour leur jardin ou pour activer le composteur.</i>
<i>Les créneaux étaient uniquement en semaine. Ce n'est pas très pratique.</i>
<i>Ce broyat peut il être mis à disposition des communes ? Il pourrait également être utilisé dans les espaces publics communaux</i>

Action 1 : diminution des consommables

Idées GLC : récupérer les papiers imprimés sur une seule face pour les relier/agrafer et en faire des carnets de prise de note pour les agents.

Un bon début, l'exemplarité peut faire réfléchir les autres. Il faut dans ce cas, que ce soit partagé dans toutes les communes, et que chacun y participe, agents et élus !

Ne plus diffuser les infos de st Philbert et de la Comcom en format papier. Idem bien sûr pour tous ces papiers gâchés lors des élections.

Pour la dématérialisation des documents, je ne suis pas sûr qu'un stockage de données sur serveurs soit plus écologique qu'une lettre imprimée sur du papier recyclé.

Plus de papier, dématérialisation des documents, je valide.

Il faut aussi massivement se tourner vers les logiciels libres.

Impact moindre des documents dématérialisés, mauvaise visibilité (exemple du planning de ramassage des poubelles, non reçu en papier fin 2020 -> décalage d'une semaine comme 53 semaines en 2020, pagaille pour les collectes, tout le monde était perdu). Si on avait reçu le calendrier, ça aurait été plus simple

Il ne faut pas oublier que le tout numérique n'est pas forcément mieux... nous utilisons des serveurs qui consomment beaucoup d'énergie.

mitigé par rapport à la dématérialisation des documents : l'impact du numérique est invisible, et quand même très important par rapport au papier

Sans contraindre simplement en expliquant et en illustrant

Le recours unique à la dématérialisation n'est pas possible pour l'ensemble de la population

Éteindre vraiment les vitrines des magasins la nuit et dès 22h jusqu'à 7h.

Pas besoin de pub dans ces heures là.

Si les habitants doivent imprimer les documents, le problème n'est que déplacé. Nos aînés n'ont pas cette notion de dématérialisation: une sensibilisation des aînés et un accompagnement est nécessaire pourquoi pas avec les agents municipaux (développement de l'emploi). Oui pour les produits durables.

Attention la dématérialisation a aussi un coût écologique (Data center) et occasionne un transfert de responsabilité de la sécurité des documents vers le citoyen qui se devra de posséder du matériel informatique supplémentaire (scanner, imprimante, disque dur externe, etc.) pour garantir le bon fonctionnement du système (impression pour signature ou pour sécurisation des documents) => peut s'avérer vite contre-productif sur le plan écologique et sur l'écologie humaine (charge financière, de travail et de responsabilité supplémentaire pour le citoyen).

La dématérialisation est aussi très polluante. Il faut informer sur les bonnes pratiques : ne pas garder tout non plus en numérique, vider régulièrement sa boîte mail,...

niveau national

Et en imprimant les documents que si c'est nécessaire voire en recto-verso mais surtout en adoptant une charte de bonne pratique (sobre)des ordinateurs professionnels (afin de ne consommer que l'énergie nécessaire)

La dématérialisation des documents me gêne: certaines personnes n'ont pas d'ordinateur ou n'ont pas les moyens d'en changer régulièrement. Nous savons tous que ces appareils sont très rapidement obsolètes. Il y a des périodes de la vie où beaucoup de choses sont plus difficiles: maladies, malvoyance, surcharge de travail...Par contre je suis tout à fait d'accord pour utiliser des produits durables ou réutilisables.

Fournir des stop pub

C'est peut être hors sujet, mais le problème des dépôts sauvages n'est pas évoqué. Les communes ramassent ces dépôts sur les chemins ruraux avec un coût important. Les agriculteurs sont aussi pénalisés avec des déchets verts ou autres dans les parcelles sans parler des bouteilles et des canettes qui peuvent se retrouver dans l'alimentation animale et créer des corps étrangers. La recherche des fautifs aboutit rarement mais la communication sur les volumes collectées et le coût pour la collectivité doivent être publiés.

Attention à l'impact carbone des mails.

Il est bien de vouloir encourager la dématérialisation, il faudra en parallèle penser à sensibiliser sur les consommations entraînées par le "sur-stockage" (notamment des mails) et donc encourager à supprimer ses mails dans la poubelles.

Action 2 : sensibilisation du grand public, des acteurs économiques et des services publics

La pédagogie est nécessaire sur ces enjeux ! Les habitants doivent aussi être destinataires des résultats de leurs efforts, pour encourager davantage les bonnes pratiques.

Encore faut-il que les industriels réduisent considérablement les emballages et sur-emballages plastiques pour les remplacer par des produits recyclable du type bouteille en verre plutôt que les bouteilles en plastiques, etc ...

Sensibiliser aussi les grandes surfaces sur leur gestion des déchets serait bien aussi

Des réunions d'information pour tout public peut être aussi organisé. Avec des témoignages sur des bonnes pratiques

Sur ce point, pour info, le CPIE Logne et Grand-Lieu propose des animations en ce sens.

Et pour la prévention des déchets, l'association Recyclerie Le Grenier dont le siège administratif est à La Limouzinière mais dont les locaux (La Mine Au Trie) sont à Corcoué sur Logne permet aux particuliers de faire don d'objets / meubles / etc.. encore en état de marche afin de leur re-donner usage et limiter les déchets.

Organiser des visites de déchèteries ?

Dans notre foyer, nous essayons de diminuer nos déchets, en achetant en vrac, en privilégiant le marché, les commerçants en emmenant nos contenants, nous avons réussi à réduire nos poubelles. J'ai plusieurs fois demandé si un geste pouvait être fait sur la redevance d'ordure ménagère ou au moins avoir la possibilité de passer au bac de 120L puisque nous sortons moins de 6 fois dans l'année le bac gris et 8 fois le bac jaune.

Un programme est-il prévu pour aider des familles à développer la démarche du zéro déchet ?

Au delà des plus jeunes, les actions pourraient viser également les associations du territoire

Attention à l'instrumentalisation des enfants qui sont déjà submergés d'informations et de discours moralisateurs sur l'écologie, entraînant même parfois des angoisses, ils portent déjà le poids de la pollution, alors que l'école est un lieu où il y a une débauche de papier et de consommables. Seule l'exemplarité de leur entourage les éduquera au respect de l'environnement.

Réduire les déchets à notre échelle c'est bien mais il faudrait que les "fabricants" et autres "fournisseurs" cessent le suremballage

L'éducation des familles passe souvent par ce que rapportent les enfants de l'école.

Les jeunes sont un levier mais ce sont pas les jeunes qui ont le dernier mot des courses. Ce ne sont pas les jeunes qui font les déchets verts, gravats, travaux au quotidien. Pourquoi ne pas effectuer un maillage avec des représentants par commune puis par "quartier". Ces représentants par quartier pourraient communiquer entre eux pour la réutilisation de certains déchets et mutualiser les passages à la déchetterie. La poubelle des uns est un trésor pour d'autres.

Cela me paraît évident de sensibiliser les jeunes sur les gestes qui auraient déjà dû être intégrés depuis longtemps, mais il serait néanmoins temps de prendre en compte les citoyens qui ont déjà une démarche de réduction importante de leurs déchets ménagers et de tri, notamment sur le plan financier des redevances d'ordures ménagères. N'est-il pas envisageable de diminuer clairement la redevance d'ordures ménagères pour les foyers qui ne demandent la levée des containers que moins de 6 fois par an (à titre individuel, je ne sors ma poubelle d'ordures ménagères que 2 fois par an, et celle de tri 2 à 3 fois par an). Une vraie incitation à réduire ses déchets serait de faire comme certaines communes qui, par exemple, proposent un abonnement mensuel fixe pour tous et qui ensuite font payer par foyer chaque levée d'ordures ménagères effectuée (Mauges Communauté).

Une éducation pertinente aux enjeux de réductions des déchets passe par des animations par des personnes formées et par la mise en place d'actions au sein même des établissements scolaires.

Il faudrait aussi renforcer la sensibilisation auprès de tous les habitants de la communauté de communes. Tout ne peut passer par l'école qui est d'abord un lieu d'enseignement.

Rapprocher les points DEEE des communes

Pendant les fêtes de fin d'année, la collecte des coquillages est organisée avec succès dans les déchetteries. N'est il pas possible d'étendre cette collecte sur toute l'année pour diminuer le poids des poubelles grises

Favoriser le recyclage en ayant une démarche encourageante vis à vis des particuliers et des professionnels: En milieu rural beaucoup de personnes brûlent encore leurs déchets parfois même à ciel ouvert près de zones naturelles protégées!

Action 3 : promotion et accompagnement d'évènements "zéro déchets"

Le 0 dechet est un effet de mode intéressant mais a mon sens utopique. Il faut tout de même tenter de surfer sur la vague pour encourager la diminution drastique des dechets

Cibler les organisateurs et le public qui y participe !

Je trouve regrettable qu'on ne puisse pas changer la taille de sa poubelle. On essaye, avec ma famille de réduire au maximum les déchets. On m'oblige à avoir une poubelle 4 personnes, quand aujourd'hui je ne la remplis pas. Je souhaiterais passer sur la taille inférieure. Ce qui me paraît

Des poubelles de recyclage pour chaque événement et des accompagnateurs pour inciter et orienter les gens au recyclage.

Il y a tellement de petits gestes à mettre en place ! et facilement !

Malheureusement peu suivi d'effet en général

C'est pas le zero déchets qu'il faut viser car c'est du pipeau utipico-politiques mais le 100% recyclable

Effectivement il est important de sensibiliser tout le monde. Mais par exemple, le boucher accepté les plats en verre à la place de mettre du papier autour de la viande. Les commerçants ont aussi un rôle à jouer.

Pour aller plus vite il pourrait être envisagé un endroit de dépôt dans une des déchetterie à titre d'essais (quelques rayonnage d'appareils en bon état mis à disposition)...un genre d'échange comme les boîtes à livres...!!!

Là encore beaucoup d'associations dans la communauté de communes ont déjà commencé tous ces projets n'hésitez pas à les contacter. Ensemble on va plus loin

Accueillir des enseignes de magasins vrac pour limiter les dechets dans nos poubelles

Hâte de voir les actes joints à la parole, notamment sur les événements festifs qui ont lieu sur la communauté de communes. Une belle initiative !

Les usagers non pas attendus que les pouvoirs publics mettent en œuvre ce genre de politiques. Cela fait bien longtemps que l'on trie, recycle, composte...

Tout à fait d'accord.

Bien sûr cette proposition est importante, mais il serait primordial avant tout d'avoir des réflexions autour de ce sujet auprès des grands distributeurs et des industriels. La consommation en zéro déchets n'est réalisable que si le consommateur a une proposition possible d'achats zéro déchets.

Il faut commencer par doter l'espace public de d'avantage de poubelles.

j'attend de le voir appliqué a la ruee des fadas...

Installer des poubelles de tri c'est bien , proposer des stands d'information sur la réduction des déchets c'est aussi nécessaire.

Pour "la ruée des Fadas" par exemple?

Action 1 : sensibilisation des entreprises à l'économie circulaire

Valoriser les bonnes pratiques pour donner envie aux autres d'en faire autant, bon levier.

Pour information, la Recyclerie Le Grenier permet ce genre d'actions, l'entreprise Pilote (La Limouzinière) et Mr. Bricolage (Saint Philbert de grand lieu) en sont déjà partenaires.

se rapprocher des recycleries existantes grand lieu est la seule comcom sans accord avec une recyclerie...

Il faut analyser les types de déchets produits et leur origine afin d'accompagner les entreprises pour supprimer les déchets ou les réduire.

Excellente idée mais pas vraiment en accord avec le projet d'implantation d'Amazon...

Travaillant dans le bâtiment, la gestion des déchets est compliqué. Les matériaux ont besoins d'être très emballés mais ça donne une quantité énormes de cartons plastique palettes.

Et les dépôts sauvages des entreprises autour de Geneston dans les bois . Comment fait on?

Pouvez vous revoir votre système de levée des ordures ménagères. Nous sommes 3 et nous ne faisons que 6 levées par an. Pourquoi facturer 12 levées, pourquoi augmenter le coût cette année ?

Des contrôles sont nécessaires. Des récompenses fiscales doivent être accordées aux entreprises vertueuses.

oui s'appuyer sur les groupements telles que les coopératives , les chambres d'industrie, les syndicats professionnels etc mais aussi en valorisant les machines dites obsolètes (en les vendant d'occasion ou les donnant à des entreprises d'insertion)

Cette communication fait effectivement cruellement défaut actuellement.

Ce sont les sujets suivants mais une recyclerie de matériaux en fin de chantier, diminue le volume à mettre en décharge.

Actuellement pas de valorisation des textiles usagées et non réemployables.

Action 2 : réduction des gravats en déchèterie

<p><i>Cela permettrait-il à des particuliers faisant des travaux chez eux de proposer les gravats ou la terre végétal pour une revalorisation ou être mis à disposition d'autres particulier ou professionnels?</i></p>
<p><i>À voir mais cela peut augmenter le nombre de dépôts sauvage des gravats ce qui est un vrai fléau en ce moment</i></p>
<p><i>Mettre en lien ceux qui jettent des gravats et ceux qui en ont besoin</i></p>
<p><i>concasser les gravats et les proposer pour rendre les chemins plus stables</i></p>
<p><i>Les restes de gravats est mis dans les villages au alentours de la déchèterie. Les fossés sont rempli de cartons qui ne sont pas arrivé jusqu'à la déchèterie. Les riverains subissent des dépôts sauvages régulièrement. C'est une honte</i></p>
<p><i>La clairement non : ce sont ces politiques (porte par Mr boblin) qui ont entraîné une hausse spectaculaire des dépôts sauvages que la collectivité refuse ensuite d'assumer (terrain privé) : les horaires inadaptés en déchèteries, les blocages des entreprises de construction et rénovation de bien sur la communes par des entreprises extérieurs à celle-ci engendre un volume toujours croissant de dépôt sauvages de gravats et autres matériaux de construction : une solution simple existe pourtant : accès libre sans facturation de l'entreprise mais par contre une taxe de construction incluant le dépôt libre en déchèteries. Après Mr Boblin faut pas venir se plaindre des dépôts sauvages quand on a pas fait le nécessaire en amont de permis de construire que vous avez vous même accordé ! Cette mesure est donc à revoir en profondeur car inadapté et surtout allant à l'encontre de la maîtrise de ces déchets revalorisable : installer une cribreuse intercommunale et employer les gravats dans les chantiers routiers par exemple</i></p>
<p><i>Attention à ne pas complexifier l'évacuation des gravats pour les usagers qui cherchent à s'en débarrasser dans le cas de rénovations par exemple. Complexifier la démarche de tri/mise en déchetterie pour les usagers peut avoir pour conséquence des dépôts sauvages</i></p>
<p><i>Oui, mais il faut peut être pousser l'analyse plus loin. En identifiant l'origine de ces gravats, il faudrait savoir ce qui est construit à la place. Est ce que cette nouvelle construction générera encore plus de déchets dans plusieurs années? Ne faut il pas repenser à plus ou moins longs termes les principes de construction de l'habitat en général ? Par exemple, est-ce qu'une maison individuelle à ossature bois ne présente pas des avantages à la déconstruction VS une maison réaliser avec du béton et des parpaings ? (etc...)</i></p>
<p><i>Je suis intéressée par la revalorisation des gravats, quand vous parlez d'une valorisation sur d'autres territoires vous entendez quoi ?</i></p>
<p><i>Attention à trouver l'équilibre afin d'éviter les dépôts sauvages</i></p>
<p><i>Des particuliers et des chemins de la CC ont besoin de gravats. Pourquoi ne pas proposer du gravât comme le paillage pour répondre à ces besoins.</i></p>
<p><i>Très bonne idee!</i></p>
<p><i>attention aux depots sauvages dans la nature</i></p>
<p><i>Comme lors de la démolition du bâtiment de l'ancien M.I.N. de Nantes pour remblayer le site sur place.</i></p>
<p><i>Le sable devient partout une denrée rare. La valorisation des gravats permet de réduire cette surexploitation. La rénovation est préférable à la démolition - reconstruction!</i></p>
<p><i>en attente de voir les résultats. ça permettrai de diminuer la consommation de sable et éviter de voir les sablières s'étendre sur des terres agricoles. il faudrait surtout éviter de rajouter du sable sur les terres maraichères qui devient donc un déchet en se retrouvant dans nos rivières pour finir dans le lac.</i></p>

Action 1 : diagnostic des acteurs

Pourquoi ne pas proposer de déposer ces articles dans des containers pour qu'ils soit donner à des associations de réinsertions par exemple qui le remettrait en état pour les proposer à moindre cout à des personnes à faibles revenus? Si la personne les jette c'est qu'elle n'en veut plus mais cela pourrait servir à d'autres.

Bonne idée, si on peut surpasser l'obsolescence programmée ! Il faudrait aussi que la qualité soit plus accessible afin qu'on profite des objets plus longtemps. ça dépasse les enjeux locaux, aussi cette démarche permet de "limiter la casse". Les repair-café fonctionnent ailleurs et apportent un lien social, à tester sur le territoire.

Et promouvoir l'économie circulaire comme dans les recycleriez!

Ce dispositif me semble difficile à réaliser compte tenu de la qualité médiocre des produits d'aujourd'hui (durée de vie d'une machine à laver de 5 années environ) ainsi que du coût des réparations. Changer une machine coûte souvent moins cher que de faire réparer.

Cette solution est incontournable pour limiter les déchets

Proposer des ateliers de recyclage avec la population : revaloriser du mobilier...

Ce plus chers réparer que acheté à neuve

Repair café ?

Compléter par des formations. Des échanges de savoirs

Je suis pour les réparateurs locaux plutôt que de jeter !

Le risque est de devoir payer pour déposer son matériel et parfois il n'est vraiment plus réparable....

prenez des accords avec les recycleries voisines...

Coût efficacité / gain

Mettre des points de collecte en déchetterie, pour simplifier la réutilisation des ces matériaux et/ou objets serait un bon complément à l'information sur l'existence de réparateurs locaux.

Cela rejoint la recyclerie de la Limouzinière ?

Et une recyclerie qui pourrait également promouvoir le travail des personnes en situation de handicap, du 2 en 1

Remplacer coûte moins cher que de réparer dans certains cas

Excellente proposition mêlant le Dd et l'emploi

Cela serait génial je connais ce genre de locaux et ça permet de ne pas jeter des objet qui ont bien souvent un petit défaut facile à réparer.

Une liste des réparateurs sur le site de la mairie

Est-ce le rôle la CC? La réparation coûte souvent aussi cher voire plus chère qu'un produit neuf. Pour prolonger la durée de vie d'un objet, le fabricant doit le garantir plus longtemps. Dans ce cas, l'acheteur peut le ramener au fabricant qui le répare pour une durée de vie plus longue. La responsabilité doit être d'abord mise sur le fabricant qui doit vendre un produit durable (ou réparable facilement).

important, stop a la surconsomation

Très belle initiative

Oui, pourquoi pas, mais à ce moment-là, pourquoi aujourd'hui, n'est-il pas autorisé de récupérer des matériaux ou objets déposés en déchetterie pour leur donner une deuxième vie ? Ceci ne demande aucun aménagement, aucun engagement financier ; juste donner le droit aux gens de récupérer des choses dans les déchetteries limiterait le tonnage de déchets et leur évacuation et participerait à la possibilité de revalorisation des déchets en circuit court...

Concernant la prise en charge des plaques de fibrociment amianté dans les déchetteries (je vois que le questionnaire s'arrête, je souhaite toutefois m'exprimer là-dessus) : la communauté de communes propose la récupération des plaques de fibrociment amiantés moyennant une contrepartie financière élevée pour le citoyen. La première responsabilité de cette pollution est celle de l'industriel, et c'est le citoyen qui paie. A titre informatif, l'agglomération nantaise prend en charge à ses frais, la dépose des déchets dangereux de ce type. N'est-il pas de la responsabilité de l'état et de ses services annexes de prendre en charge la défaillance des industriels ? Il est illégitime que le citoyen ait la charge financière et la responsabilité morale d'une question environnementale et de santé publique telle que celle-ci.

Il pourrait être proposer la mise en place d'un "repair-café" gratuit une fois par mois ou par trimestre super idée.

Mais comment ? proposer des ateliers de réparation c'est bien mais ne faudrait-il pas aussi proposer à des acteurs type EMMAUS d'installer un atelier (à l'entrée de la déchèterie) de récupération et donc de valorisation des objets comme cela se fait à Angers et Fougères et surement ailleurs !

J'aurais aimé avoir quelques exemples...

Il faut informer sur le critère de réparabilité à l'achat qui maintenant doit être visible. Pour information, il existe un repair vélo mensuel organisé par l'Association Le Grenier sur le site de "La Mine au Tri" à Corcoué

<p align="center">Action 2 : étudier la faisabilité de la mise en place d'une ressourcerie ou d'une recyclerie</p>
<i>Bonne initiative, à l'image de celle de Corcoué sur logne par exemple.</i>
<i>A Pont saint martin !</i>
<i>Dépôt lors de la journée mensuelle deee</i>
<i>Merci de prévoir une solution pour les pneus qui ne sont pas acceptés par nos déchèteries</i>
<i>Il me semble qu'une ressourcerie existe déjà sur Corcoué sur Logne</i>
<i>A condition de la faire vivre. A coupler avec les actions mobilités, pour la réparation de vélos ? (exemple ATAO)</i>
<i>Oui oui oui!</i>
<i>Et pourquoi pas revenir aux consignes de verres</i>
<i>Proposer à certains ce que d'autres ne veulent plus, via une recyclerie, est une excellente initiative.</i>
<i>Très bonne initiative mais il serait important d'améliorer l'accès aux déchetteries, en ouvrant tous les jours et à des horaires plus larges.</i>
<i>Actuellement il faut prendre un jour de congé pour aller à la déchetterie, c'est incompréhensible.</i>
<i>Pourquoi ne pas faire un endroit où l'on dépose nos objets inutiles et où l'on peut reprendre gratuitement des choses dont on a besoin.</i>
<i>Des recycleries existent déjà, comme la Recyclerie Le Grenier, qui il me semble (j'en suis bénévole) a déjà sollicité plusieurs fois la communauté de commune de Grand Lieu sans réponse favorable, et a du s'installer à Corcoué sur Logne, car seul la communauté de commune Sud Retz Atlantique a pu répondre à leur demande d'aide en leur apportant un local, mais cette recyclerie avait à l'origine pour but de rayonner sur les deux communautés de commune ... et les usagers réguliers (en dépôt et achat) viennent d'ailleurs déjà de ces deux com-com, abaissant ainsi le volume d'apport en déchetterie de ces deux com-com.</i>
<i>Les études et impacts sont déjà prêts, il suffirait de se mettre en relation avec cette association ! (http://recyclerielegrenier.org)</i>
<i>S'appuyer sur les exemples qui existent depuis longtemps</i>
<i>Si c'est un dépôt gratuit et qu'il y ait une possibilité pour nos aînés qu'on vienne leur chercher les objets pourquoi pas. Certaines personnes âgées ne peuvent plus se déplacer ou sont simplement isolées (pas de famille, en plein hameau...)</i>
<i>Il existe déjà une recyclerie qui opère sur le territoire de Grandlieu: La Mine au Tri à Corcoué. D'autres existent aux alentours. Inutile de multiplier les acteurs. D'ailleurs la question n'est pas d'étudier le sujet pendant des années, mais plutôt: pourquoi n'avoir rien fait dans ce domaine depuis des années? Le retard de Grandlieu communauté est abyssal dans ce domaine.</i>
<i>la recyclerie de corcoué traite actuellement 40 tonnes de déchets provenant de la com com de grand lieu il serait temps de signer une convention!!</i>
<i>s'appuyer sur celles qui existent déjà depuis longtemps</i>
<i>d'accord, en lien avec la réponse précédente, pour la réutilisation des objets déposés en déchetterie pouvant toujours avoir une deuxième vie.</i>
<i>Voir la Recyclerie à Corcoué s/logne qui est déjà bien développée.</i>
<i>Celle ci c'était gérée par la communauté de communes ?</i>
<i>Il peut être intéressant de participer au financement de la recyclerie de Corcoué, située dans une autre communauté de communes, mais utilisée par de nombreux habitants des communes de St Philbert, la Limouzinière, St Colmban. C'est une structure actuelle, qui fonctionne.</i>
<i>Nécessité de participer à un réseau de recycleries ?</i>
<i>S'inspirer de l'expérience menée à Corcoué sur Logne</i>

<p>La déchetterie des Sorinières a mis en place une ressourcerie. Venant de cette commune nous avons souvent déposé des objets qu'on n'arrivait pas à vendre sur les sites d'occasion.</p>
<p>Projet très couteux et peu productif</p>
<p>Super idée</p>
<p>Faut être sur que sa ne ressemble pas à une dechetterie en interieur</p>
<p>Nous allons à Rezé, Remouillé mais une recyclerie manque sur le territoire</p>
<p>La prévention des déchets va devenir un business pour faire de l'argent quand les habitants vont se débarrasser de leurs objets. Les trésors de nos poubelles ne doivent pas être source d'une économie d'une entreprise liée aux déchets. Ces "trésors" devraient être proposés gratuitement et régulièrement aux habitants de la CC à la recherche d'un objet à recycler ou réparer ou réutiliser. Pourquoi ne pas ouvrir régulièrement un lieu qui rassemble les nouveaux trésors de nos poubelles à disposition des habitants qui souhaitent en profiter comme le paillage, les gravats, des objets...</p>
<p>très bien</p>
<p>Je suis totalement pour.</p>
<p>Avant de vouloir réouvrir une nouvelle ressourcerie, il est important de faire vivre celle existante (la Mine au Tri de Corcoué-sur-Logne) de façon pérenne ou d'imaginer un partenariat pour qu'elle se développe sur le territoire ou créer une filiale annexe.</p>
<p>À l'heure où l'on se pose la question des déchets, du local, du réemploi, n'est-il pas important également de questionner certains projets comme Amazon (suremballage, bétonisation, transports, écologie humaine désastreuse, ...) sur notre territoire ?</p>
<p>La première sensibilisation à faire auprès de la population serait : consommer moins, consommer mieux...</p>
<p>On pourrait aussi dire : consommer local, mais pas industriel (quand bien même ce serait bio !)... et reparler du projet de serres maraîchères industrielles de Saint Colomban (et là, je ne vous parle pas du plastique dans l'environnement...).</p>
<p>On pourrait aussi reparler de l'agrandissement de 70 ha de la carrière de sable de Saint Colomban et de Saint Philbert de Bouaine dans le but de bétoniser d'une part et dans un but de maraîchage industriel d'autre part (quelle agriculture pour demain ? comment manger mieux et local s'il n'y a plus de quoi cultiver sainement ?) ?</p>
<p>Oui à la préservation de l'environnement, à la réduction des déchets, à la valorisation des circuits courts, à la production locale, mais non au développement INDUSTRIEL.</p>
<p>Il est frustrant de ne pas avoir d'autre solution que de jeter faute d'une autre solution locale de recyclage</p>
<p>Excellente idée, on voit beaucoup de choses dans les bennes de la déchetterie qui pourraient encore être utilisées et qui pourraient intéresser d'autres personnes (planches, mobilier à restaurer, etc.)</p>
<p>Bonne idée car il n'y en a pas dans le secteur. Ajouter sur chaque déchetterie un conteneur où déposer au moins les petits objets serait bien pour ceux qui ne peuvent pas beaucoup se déplacer. Trop de choses que l'on pouvait avant récupérer dans les déchetteries sont maintenant directement détruites sans même de séparation des matériaux.</p>
<p>Très bien mais ce lieu de où nous déposerions des objets devra être ouvert plus souvent et sur des créneaux horaires plus larges que ce que vous proposez pour la dépose d'appareils électriques; 1 samedi par mois seulement en matinée sur un seul endroit quand on travaille à deux les samedis, c'est juste loufoque!!!</p>
<p>heureusement nous pouvons aller aux déchèteries d'Orvault (rte de Vannes) ou des Sorinières!</p>
<p>oui, les deux, les usagers apporteraient leurs objets et leurs matières premières à valoriser. (il y a plein de filières de valorisation à mettre en place : ex: les bouchons de liège, les CD et autres vieilles cassettes audio et vidéo, verres de lunettes, appareils auditifs et autres appels médicaux...</p>
<p>C'est primordial pour la diminution des déchets et par son côté social.</p>
<p>En attendant la création d'une recyclerie sur Grand Lieu Communauté de Communes, il existe plusieurs recycleries voisines : Station Service à Rezé-Ragon pour les matériaux, La Mine au Tri à Corcoué/Logne et L'atelier du Retz Emploi à St Pazanne</p>
<p>ça y est on comprend l'intérêt des recycleries! c'est pas trop tôt!</p>
<p>Et la création d'un "Repair-Café" ?</p>